



Nature & Progrès, une mention engagée

Certification	Participative et collective : Système de Garantie Participatif
Documents cadres	Cahiers des charges + charte Nature & Progrès
Productions encadrées	Cultures, élevages, produits transformés, Sel, cosmétique, produits d'entretien, intrants et fertilisation, ostréiculture
Non mixité	Ferme et entreprise 100% N & P La mention garantit fermes et entreprises de manière globale
Culture	Interdiction des OGM, engrais et pesticides de synthèse
Elevage	Races rustiques privilégiées, animaux, mesures de bien-être animal, alimentation bio
	Ensilage interdit
	Pâturage et accès plein air obligatoire pendant toute la vie de l'animal
	Taille des élevages limitée
Produits transformés	Traitements vétérinaires autorisés encadrés et limités Elevage des jeunes sous la mère ou à la ferme Ecornage et ablation de la queue interdits
	Matières premières bio, N&P ou «les Simples» Liste autorisée de 40 additifs ; sels nitrités et gélatine interdits
	Cuisson au micro-onde, UHT et téflon interdits Méthodes de production traditionnelles
Volet économique	Conditions de travail décentes Circuits courts privilégiés Activités à taille humaine
Volet social	Entraide, échanges , lien social encouragés Limitation de la mécanisation et de la technologie
Volet environnemental global	Respect de la saisonnalité
	Gestion durable des biens communs (eau, énergie, sol)
	Eco-construction préconisée Réduction des déchets, des rejets et des emballages